

Luxembourg, le 22 septembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

15 ANS DE L'INDR : LA RSE MONTE EN PUISSANCE !

Pour célébrer ses 15 ans d'existence, l'INDR avait convié le jeudi 21 septembre les professionnels de la RSE à une soirée organisée à la Chambre de Commerce. Face à la montée en puissance des exigences réglementaires, les entreprises labellisées, les membres de ProRSE et les représentants de l'écosystème de la RSE au Luxembourg ont pu découvrir les actualités de l'INDR et écouter les perspectives d'acteurs européens dans le domaine.

En présence de Franz Fayot, Ministre de l'Economie, près de 200 professionnels de la RSE au Luxembourg ont participé à la soirée anniversaire des 15 ans de la RSE et de l'INDR le 21 septembre 2023 à la Chambre de Commerce. Marc Lauer, Président de l'INDR, a officiellement ouvert la soirée en saluant l'engagement continu des entreprises luxembourgeoises en matière de RSE et la qualité des services offerts par l'équipe de l'INDR depuis sa création par l'UEL et ses membres. « Avec le sujet de la RSE qui monte en puissance, l'INDR (partenaire de la House of Sustainability) se développe et renforcera son accompagnement dans les prochains mois, pour répondre aux besoins grandissants des entreprises. » a déclaré Marc Lauer.

L'accompagnement de l'INDR s'adapte à l'environnement réglementaire

Ce rendez-vous avec les représentants d'entreprises labellisées et son écosystème témoigne de la volonté de l'INDR de fournir un soutien précieux et continu aux entreprises, quels que soient leur taille et secteur, dans un contexte réglementaire en évolution rapide. Ceci se traduira par la mise à jour prochaine de son offre d'accompagnement, présentée par l'INDR pendant l'événement. La plateforme www.esr.lu, l'outil digital du programme de sensibilisation et de labellisation ESR de l'INDR, devient plus performante et permettra aux entreprises de réaliser leur analyse de matérialité d'impact lors de l'auto-évaluation de leur démarche RSE.

Par ailleurs, l'INDR intégrera prochainement la thématique de la biodiversité dans son outil, pour permettre aux entreprises d'évaluer l'impact sur la biodiversité et les écosystèmes naturels et les aider à développer des projets "Nature-positifs".

Finalement, l'accent a été mis sur Responsibility Europe, le label européen fondé par l'INDR, Afnor et Ecoparc automatiquement remis aux entreprises labellisées ESR. Ce label vient apporter aux entreprises une crédibilité à l'échelle européenne et l'assurance d'une mise en œuvre de RSE mature.

La soirée s'est poursuivie par le panel « Perspectives de la RSE à l'horizon 2030 et au-delà » au cours duquel Anne-Marie Loesch, Head of Sustainability, House of Sustainability, Francesca Messini, Sustainability Leader Deloitte Luxembourg, Béatrice Belorgey, CEO BGL BNP Paribas Luxembourg, Alain Jounot, Responsable RSE Groupe AFNOR et Roland Bastian, Vice-Président ArcelorMittal Luxembourg, ont apporté leur vision et un regard concret issus des plans d'action mis en place dans leurs organisations.

300 entreprises sont labellisées à ce jour au Luxembourg, représentant plus de 65.000 salariés. Compte tenu de l'évolution en la matière, l'INDR, acteur national de référence, est confiant de doubler le nombre d'entreprises labellisées d'ici 2030.

Remise des Prix du progrès économique durable 2023

Lors de la soirée, le Prix de la Fondation Alphonse Weicker, doté de 10.000 euros, a été remis par Yves Nosbusch, Head of Communications, Sustainability & Strategy et Chief Economist de BGL BNP Paribas Luxembourg, à Schroeder & Associés, récompensée pour sa stratégie RSE très complète et ambitieuse, impliquant l'ensemble de ses parties prenantes. Le Prix de BGL BNP Paribas, doté de 2.500 euros a été remis par Béatrice Belorgey, CEO de BGL BNP Paribas Luxembourg, à Dussmann pour son projet de transformation en ressources des déchets alimentaires. C'est la troisième année que la Fondation Alphonse Weicker et BGL BNP Paribas, en collaboration avec l'INDR et l'UEL (Union des Entreprises Luxembourgeoises), remettent les Prix du progrès économique durable, des distinctions qui récompensent des entreprises ayant développé de manière exemplaire et innovante des initiatives et/ou une stratégie RSE.

A propos de l'INDR

Créée il y a 15 ans, l'Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des entreprises (INDR) a été fondé par les membres de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL), l'organisation faitière des employeurs, dans le but de promouvoir la responsabilité sociale des entreprises (RSE). L'INDR constitue de ce fait la porte d'entrée à toutes les entreprises luxembourgeoises qui souhaitent contribuer au développement durable. L'INDR est partenaire de la House of Sustainability, une initiative de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers. Plus d'infos sur www.indr.lu.

Contact presse
Guillaine Matter
presse@indr.lu
Tél : 26 009 797